



## **Introduction des denrées biologiques à l'AGRAF : La montagne accouche d'une souris !! Non à l'augmentation des tarifs !**

La convention d'objectifs et de moyens signée entre AGRAF et l'Etat, représenté par le Ministère, reprend à son compte la Circulaire du Premier Ministre du 2 mai 2008, relative à l'exemplarité de l'Etat en matière d'utilisation de denrées issues de l'agriculture biologique dans la restauration collective, qui fixe un objectif d'introduction de 15% de ces denrées en 2010 et de 20% en 2012.

C'est avec un an de retard que l'AGRAF a voulu mettre en place le « Bio » avec un essai de passage en force en 2010 dont le surcoût était à la charge exclusive des usagers. L'introduction du « Bio » en 2010, dans ces conditions, s'est heurtée à l'hostilité unanime des représentants des personnels.

Avant le 4 avril 2011, date d'introduction du bio dans les restaurants AGRAF, plusieurs réunions se sont tenues, tant sur les modalités pratiques de l'introduction des denrées « bio » que sur les tarifs applicables.

Pour l'ensemble des représentants des usagers, il s'agit d'une décision politique. Ça n'est donc pas aux usagers de l'AGRAF d'en supporter le coût, notamment au regard de la perte continue de notre pouvoir d'achat et des réserves accumulées par AGRAF. Ces réserves (7 millions d'euros !) seront en fait reversées au budget général de l'Etat pour payer la rénovation des restaurants de Bercy. Par ailleurs, la mise en réserve de 5% du montant de la subvention limite le montant utilisable à 9 804 000 euros en 2011.

|   |
|---|
| <p><b>Ce budget révisé a été condamné par l'ensemble des représentants des usagers qui sont cependant minoritaires à l'assemblée générale de l'association.</b></p> |
|---|

Pour la tarification appliquée au 4 avril 2011, AGRAF a décidé de faire supporter 50 % du surcoût du « BIO » à tous les agents, qu'ils consomment ou non des denrées « BIO », AGRAF prenant à sa charge la moitié de celui-ci. Le surcoût par repas s'élève à 10 centimes pris en charge à part égale entre AGRAF et l'utilisateur.

La discussion avec les représentants des usagers n'a porté que sur la question de savoir si le surcoût du « BIO », à hauteur de 50%, était supporté de manière uniforme par tous les usagers (augmentation de 5 centimes d'euros) ou s'il y avait une augmentation de la grille tarifaire progressive, le prix du repas augmentant selon les tranches de 3 à 6 centimes d'euros.

Lors de la dernière assemblée générale du 3 mars 2011, l'ensemble des représentants des personnels n'a pas voulu cautionner une quelconque augmentation des tarifs. Cette hausse du prix du repas est encore venue modifier la grille tarifaire en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2011.

## L'OFFRE BIO D'AGRAF :

A compter du 4 avril 2011 10% de l'offre sera à base de denrées issues de l'agriculture biologique et sera distribuée ainsi:

- chaque jour : hors d'œuvre et desserts bio
- un jour sur deux : une garniture bio
- le troisième jeudi du mois : un repas tout bio

**L'introduction des denrées « bio » se fait ainsi à minima et n'est pas satisfaisante pour les usagers :**

- qui supportent une augmentation des tarifs, unanimement condamnée,
- alors qu'AGRAF dispose de réserves non négligeables, détournées de leur objet initial pour financer des travaux imputables à l'Etat,
- Le volume de l'offre ne permettra pas de proposer en continu à tous les agents un repas « bio » le troisième jeudi du mois dans tous les restaurants. Les petites structures et notamment celles en liaison froide avec la cuisine centrale de Palikao risquent d'être moins bien dotées,
- une offre journalière insuffisante,
- Jusqu'à présent le prix du pain est compris dans le prix du repas, mais dans le cas du deuxième pain « bio », il vous sera demandé 10 centimes d'euros supplémentaire.

**AGRAF DOIT SUPPORTER LES COÛTS DE SA POLITIQUE.**

**AGRAF DOIT AVOIR LES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS DE REMPLIR SA MISSION AU SERVICE DES AGENTS DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS.**

**AGRAF DOIT PROPOSER DANS TOUS SES RESTAURANTS, QUELLE QU'EN SOIT LA TAILLE, UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITÉ.**

**AVEC SOLIDAIRES FINANCES,  
ÊTRE BIEN INFORMÉ POUR MIEUX SE DÉFENDRE**